



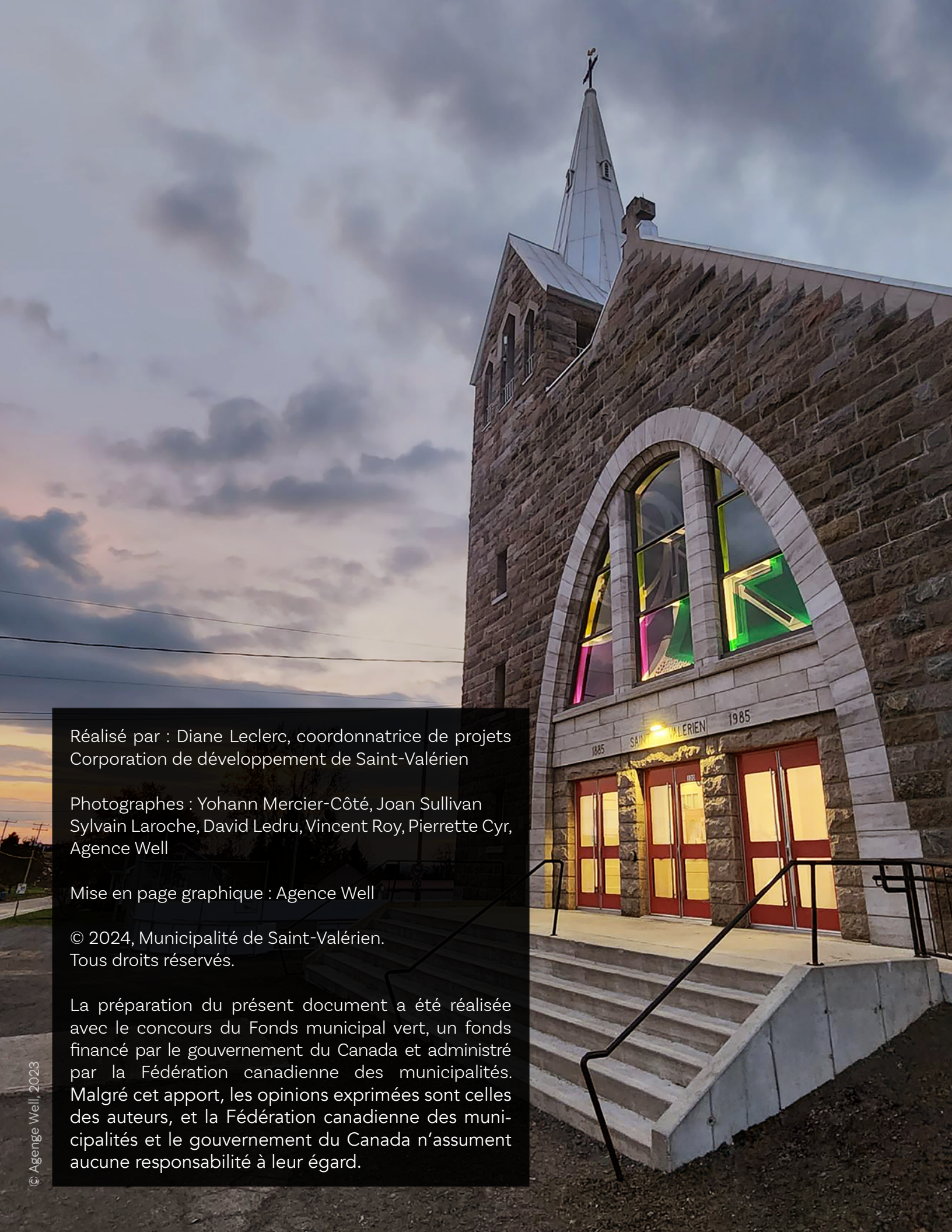
# PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

© Sylvain Laroche, 2022

**UN AVENIR PLUS DURABLE,  
ÇA COMMENCE ICI!**

**2024-2034**

**Municipalité de Saint-Valérien  
Bas Saint-Laurent**



Réalisé par : Diane Leclerc, coordonnatrice de projets  
Corporation de développement de Saint-Valérien

Photographes : Yohann Mercier-Côté, Joan Sullivan  
Sylvain Laroche, David Ledru, Vincent Roy, Pierrette Cyr,  
Agence Well

Mise en page graphique : Agence Well

© 2024, Municipalité de Saint-Valérien.  
Tous droits réservés.

La préparation du présent document a été réalisée avec le concours du Fonds municipal vert, un fonds financé par le gouvernement du Canada et administré par la Fédération canadienne des municipalités. Malgré cet apport, les opinions exprimées sont celles des auteurs, et la Fédération canadienne des municipalités et le gouvernement du Canada n'assument aucune responsabilité à leur égard.

# TABLE DES MATIÈRES



**PRÉFACE**



**MISE EN  
CONTEXTE**



**MÉTHODOLOGIE**



**ÉCHÉANCIER**



**CONSULTATIONS  
CITOYENNES**



**PLAN D'ACTION**



**CONCLUSION**



**REMERCIEMENTS**

# PRÉFACE

de Robert Savoie

Les citoyens et citoyennes de Saint-Valérien adoptaient en 2012 leur premier Plan de développement durable 2012-2022 axé sur la protection de l'environnement, le développement social et communautaire, le développement local et économique et une saine gestion des affaires municipales. Mesdames Diane Leclerc et Mylène Joncas de la Corporation de développement de Saint-Valérien avaient alors coordonné la réalisation du plan.

## Une décennie plus tard, on fait le constat que la population de Saint-Valérien peut être fière du travail accompli!

Plus de 85 % des actions de ce plan initial sont réalisées et en suivi! Plusieurs projets d'importances ont vu le jour dont la transformation de l'église en Centre communautaire, l'implantation du programme Habitation durable, l'amélioration des services de proximité, la consolidation de la gouvernance et de la gestion des affaires municipales, la protection de nos cours d'eau et de notre nappe phréatique sans oublier une amélioration de la gestion des déchets et la protection du territoire agricole et forestier.

Au cours de cette décennie, plus de 5 millions de dollars ont été investis des différents programmes gouvernementaux dans la mise en œuvre des projets ce qui a contribué à dynamiser le territoire tout en maintenant une charge fiscale municipale inférieure à la moyenne des municipalités de taille comparable au Québec (MAMH 2020).

La vision était fort simple : Accroître l'attractivité de notre communauté afin de favoriser la venue de jeunes familles par la mise en valeur des orientations du développement durable!

## Nous pouvons tous nous dire aujourd'hui « Mission accomplie »!

Notre école primaire a presque atteint sa pleine capacité et près de 30 nouvelles résidences ont fait leur apparition. Un Centre de la petite enfance a également vu le jour au cœur de notre village! Il faut aussi souligner l'émergence et la consolidation d'entreprises agricoles dont plusieurs producteurs maraichers et surtout ne pas oublier un dynamisme communautaire incroyable appuyé par une implication grandissante des citoyens et des citoyennes au sein des différents organismes.



## Et maintenant que nous réserve le prochain plan de développement durable?

La réalisation du Plan de développement 2024-2034 a été coordonné par Diane Leclerc de la Corporation de développement de Saint-Valérien qui a de nouveau mis en place un comité de suivi constitué de représentants de différentes organisations locales, municipales et régionales ayant majoritairement participé à la première mouture du plan initial. Cette continuité au sein de la structure est certainement une plus-value.

Comme nous avons pu le constater au cours des dernières années, les communautés devront accroître leur autonomie pour faire face aux changements climatiques importants prévus au cours des prochaines décennies. Ce nouveau plan vise ainsi principalement à accroître l'autonomie de la communauté en s'appuyant sur les principes du développement durable.

La collectivité a su démontrer par son implication citoyenne, son dynamisme et sa créativité qu'elle veut poursuivre cet engagement d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble de ses citoyens et citoyennes tout en maintenant un milieu de vie exceptionnel et en préservant ses richesses naturelles.

C'est par cet engagement que la municipalité de Saint-Valérien est et demeurera un milieu de vie attractif pour les jeunes familles tout en favorisant le maintien le plus longtemps possible des personnes âgées au sein de leur communauté.



Robert Savoie, Maire

# MISE EN CONTEXTE

Le plan de développement durable est un outil de planification conçu avec les organismes et citoyens valériennois pour définir ensemble la vision de notre communauté pour la prochaine décennie, ainsi que les actions prioritaires qui seront mises en œuvre pour soutenir le développement durable à l'échelle municipale. Un des principaux objectifs de cette démarche est de réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) puis de contribuer à améliorer la qualité du sol, de l'eau et de l'air à long terme.

Le plan s'applique sur la totalité de notre territoire et concerne l'ensemble de la collectivité. Il comporte une vision du développement durable comprenant des objectifs environnementaux, sociaux et économiques. On y retrouve également les mesures nécessaires pour atteindre ces objectifs dans chacun des domaines concernés, tels que l'autonomie de la communauté, l'environnement, le développement économique, social et communautaire ainsi que les affaires municipales.

Pour chaque thème, par exemple celui de l'environnement, des objectifs plus spécifiques sont détaillés comme la gestion des matières résiduelles et de l'eau, le transport durable, l'énergie, la valorisation des forêts, des terres agricoles, l'élimination des lieux d'entreposages illégaux, etc.

Enfin, pour chaque objectif, une liste détaillée d'actions concrètes nécessaires à la mise en œuvre de cet objectif est spécifiée. Pour chacune de ces actions, les organismes responsables, les partenaires potentiels au projet ainsi qu'un échéancier approximatif à respecter et une estimation générale des coûts sont précisés dans la version intégrale du plan. La structure du comité de mise en œuvre incluant des acteurs et partenaires locaux et régionaux, assure au projet la possibilité d'inspirer d'autres municipalités rurales bas-laurentiennes à emboîter le pas vers le développement durable!

## Partenaires

Cette initiative a été coordonnée par la Corporation de développement de Saint-Valérien (CDSTV) et soutenue financièrement par le Fonds municipal vert (FMV) de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), le Fonds de développement rural (FDR) de la MRC de Rimouski-Neigette et la Municipalité de Saint-Valérien. La CDSTV assurera la coordination de la mise en œuvre de ce plan, lequel a clairement le potentiel de générer des résultats environnementaux importants, ainsi que des avantages économiques et sociaux pour l'ensemble des citoyens valériennois.

# MÉTHODOLOGIE

Le plan de développement durable 2024-2034 a été élaboré en continuité avec le précédent couvrant la période de 2012-2022. Le projet a été initié en 2021 par la mise en place du comité de réalisation et de suivi constitué des membres suivant:



**Diane  
Leclerc\***

Coordonnatrice de la Corporation  
de développement de Saint-Valérien



**Mylène  
Joncas\***

Directrice du Créneau  
Écoconstruction



**Robert  
Savoie\***

Maire  
de Saint-Valérien



**Patrick  
Morin\***

Président du  
Centre communautaire  
de Saint-Valérien



**Rachel  
Dubé**

Conseillère au développe-  
ment durable pour la MRC  
de Rimouski Neigette








**Guillaume  
Bazire**

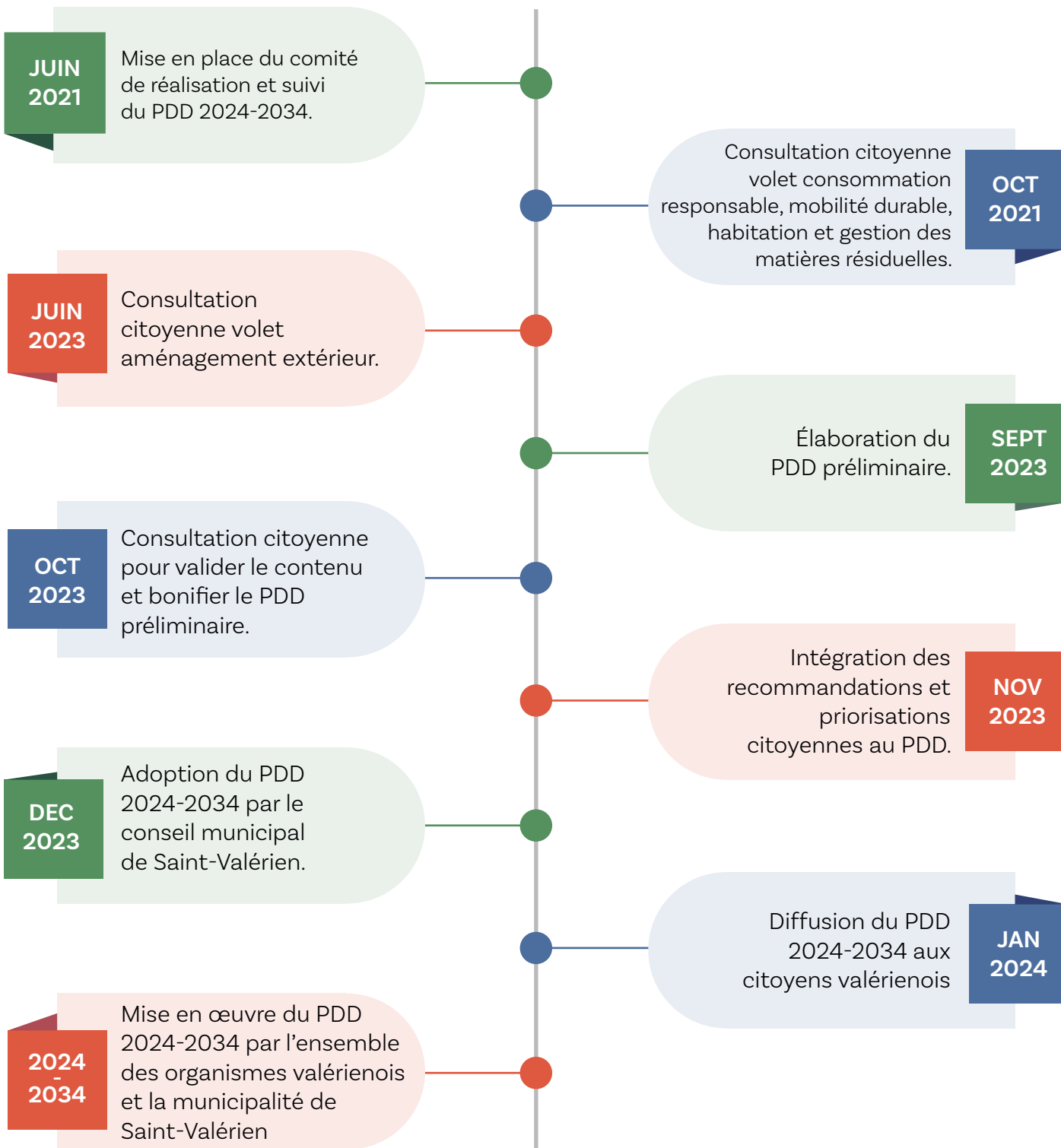
Citoyen  
de Saint-Valérien

*\* Membres ayant également participé à l'élaboration et au suivi du Plan de développement durable 2012-2022*

Le comité a contribué à alimenter la réflexion autour de la structure du plan tout au long de la démarche. Il a été convenu de maintenir les quatre mêmes orientations initiales et ajouter l'autonomie de la communauté pour obtenir les cinq thématiques suivantes :

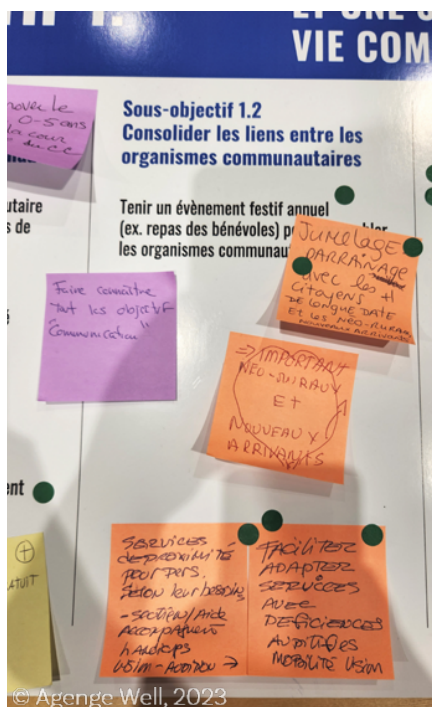
-  L'autonomie de la communauté
-  L'environnement
-  Le développement social et communautaire
-  Le développement économique
-  Les affaires municipales

# ÉCHÉANCIER



# CONSULTATIONS CITOYENNES

Les citoyens ont été consultés tout au long de la démarche d'élaboration du plan, c'est-à-dire à l'automne 2021, au printemps et à l'automne 2023 pour valider et bonifier la version finale qui a été entérinée par le conseil municipal en novembre 2023. Les trois consultations menées par la Corporation de développement de Saint-Valérien se sont déroulées au Centre communautaire de Saint-Valérien. L'Agence Well de design et d'innovation sociale, en collaboration avec la MRC de Rimouski Neigette, a animé la consultation finale.

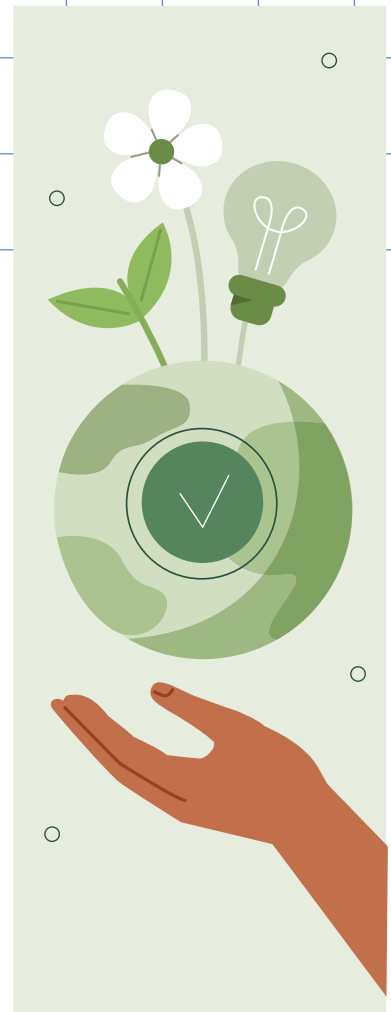
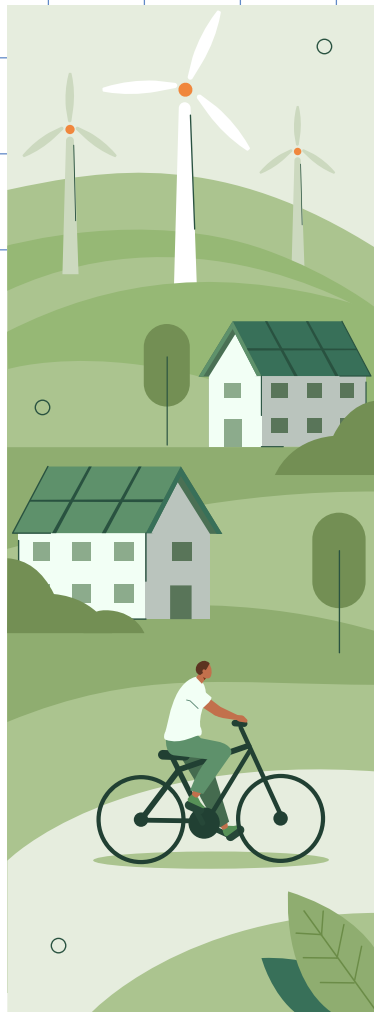
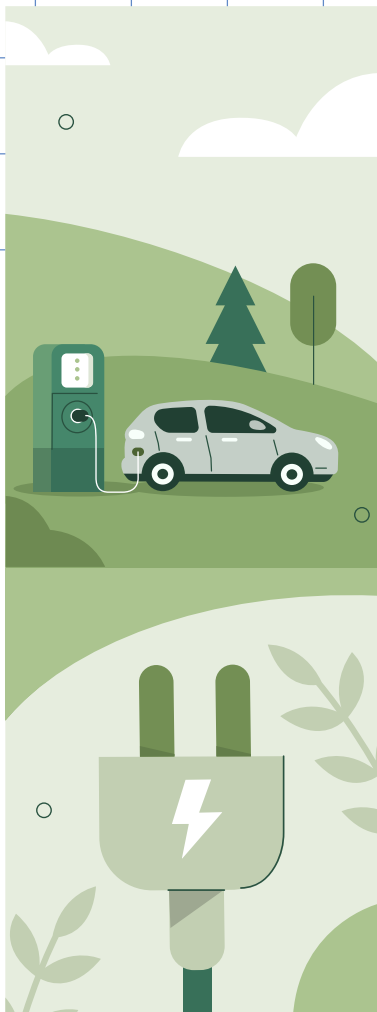


L'objectif de chaque consultation était de présenter aux citoyens les actions déjà proposées par différents comités ou organismes valériennois et leur permettre de commenter celles-ci ou d'en ajouter de nouvelles.

Enfin, les participants étaient invités à prioriser les actions selon l'importance qu'ils ou qu'elles accordent à chacune sur la vision d'ensemble. Plus d'une trentaine de citoyens ont participé à chacune de ces consultations et les commentaires reçus ont été pris en compte dans la version finale du plan.

**Les bilans des 3 consultations citoyennes sont disponibles pour consultation.**

# PLAN D'ACTION



## AUTONOMIE DE LA COMMUNAUTÉ

Objectif 1 - Produire localement	Responsable
Maintenir le projet " Valeureux Rhizomes " pour transformer les surplus agricoles en repas communautaires	C. Loisirs
Maintenir le système de " Panier Valériennois " pour favoriser la vente de produits locaux	CDSTV
Maintenir une offre d'ateliers de cuisines collectives accessible	C. Loisirs
Maintenir le service de distribution locale de paniers Moisson	C. Loisirs
Poursuivre l'entretien de la forêt nourricière et valoriser sa mission pédagogique	C. Loisirs
Poursuivre l'entretien des bacs de jardinage pédagogiques communautaires	C. Loisirs
Valoriser les activités de récolte en milieu naturel (ex. cueillette, chasse, pêche, piégeage etc.)	C. Loisirs
Maintenir le service de distribution locale de produits en vrac (ex. corde achat)	C. Communautaire
Maintenir des activités de partage de savoir-faire avec les Fermières (tissage, tricot, broderie, etc.)	Fermières
Objectif 2 - Partager plus	Responsable
Favoriser le partage de matériel entre citoyens (Grand Troc, vente de garage, etc.)	C. Communautaire
Implanter un service de partage de matériel (outils, matériaux, mobiliers, semences, semis, etc.)	C. Communautaire
Faire connaître les services d'échanges de services (ex. Accorderie)	Municipalité
Maintenir le service de BiblioFablab	Municipalité
Implanter un Frigo libre-service public avec denrées du terroir	CDSTV
Implanter des ateliers de réparation divers au BiblioFablab (ex. Repair Café)	BiblioFablab
Former les citoyens pour rendre accessible le matériel spécialisé du BiblioFablab (imprimantes 3D, etc.)	BiblioFablab
Maintenir le service de littératie	C. Loisirs
Maintenir un service d'aide aux devoirs	Service de garde
Faire connaître aux citoyens la page Facebook de dons du Grand Troc Valériennois	Municipalité
Objectif 3 - Décider ensemble	Responsable
Maintenir l'OBNL Centre communautaire pour rassembler les organismes Valériennois	C. Communautaire
Assurer la mise en œuvre du plan d'action du Plan de développement durable 2024-2034	Municipalité
Assurer la mise en œuvre du plan d'action de la Politique FAMADA 2022-2032	C. Communautaire
Maintenir les Ateliers de Savoirs Partagés (ASP) (Ciné-discussion, Partage savoir-faire, Transition socio-écologique etc.)	CDSTV
Créer des mécanismes favorisant la participation citoyenne (ex. budget participatif)	Municipalité
Mettre à jour annuellement le plan de sécurité civile pour faire face aux incidents (ex. climatiques, etc.)	Municipalité

## ENVIRONNEMENT

### Objectif 1 - Gérer les matières résiduelles selon les principes 3RV Réduction, Réemploi, Recyclage, Valorisation

**Responsable**

#### Sous-objectif 1.1 - Favoriser le compostage

Planter des méthodes alternatives de compostage dans les zones rurales (ex., points de chute, etc.)

Municipalité

Mettre en place des moyens pour favoriser le compostage domestique (ex., formation, bacs, etc.)

Municipalité

#### Sous-objectif 1.2 - Améliorer la gestion des matières résiduelles (Recyclage et déchets)

Faire un suivi du système de récupération des plastiques agricoles

Municipalité

Encourager les citoyens à réduire leur production de déchets domestiques

Municipalité

#### Sous-objectifs 1.3 - Respecter la législation environnementale en termes de disposition des matières résiduelles

Sensibiliser les citoyens à l'importance de nettoyer les lieux d'entreposage illégaux

Municipalité

Éliminer les lieux d'entreposage illégaux

Municipalité

Instaurer une journée de ramassage des déchets en bordure des chemins

Municipalité

#### Sous-objectif 1.4 - Sensibiliser et responsabiliser les citoyens et entrepreneurs aux 3 RV

Diffuser de l'information pour sensibiliser les citoyens et entrepreneurs aux 3RV

Municipalité

Rendre accessible aux citoyens des produits durables dans les lieux communs (ex. vaisselle)

C. Communautaire

Diffuser de l'information pour sensibiliser les citoyens au transport actif et à l'écoconduite

Municipalité

Organiser des activités de sensibilisation écoresponsables lors des événements communautaires

CDSTV

### Objectif 2 - Favoriser de saines mesures de gestion de l'eau

**Responsable**

#### Sous-objectif 2.1 - Mettre en place de saines mesures de gestion de l'eau potable

Sensibiliser les citoyens à l'importance de tester annuellement l'eau de leur puits et faciliter l'accès aux services

Municipalité

Sensibiliser à l'importance de réduire la consommation d'eau pour réduire le volume d'eau traité

CDSTV

Étudier les risques hydriques à long terme liés au réchauffement climatique sur notre territoire

CDSTV

Mettre en place des solutions pour réduire la consommation d'eau (gouttières, bacs, toilettes sèches extérieures, etc.)

Municipalité

#### Sous-objectif 2.2 - Assurer la qualité des installations septiques

Diffuser de l'information pour renseigner les riverains sur la problématique des algues bleu-vert

Municipalité

Continuer la vidange municipalisée des installations septiques

Municipalité

Encourager la mise aux normes des installations septiques à moyen terme

Municipalité

Faire connaître les subventions disponibles pour mettre aux normes les installations septiques

Municipalité

## ENVIRONNEMENT

<b>Objectif 3 - Maintenir l'intégrité des eaux du bassin versant de la Rivière Rimouski</b>	<b>Responsable</b>
<b>Sous-objectif 3.1 - Contrer la prolifération d'algues bleu-vert</b>	
Renseigner les riverains sur le problème d'algues bleu-vert	Municipalité
Poursuivre à long terme la caractérisation des terrains et installations septiques des propriétaires riverains	Municipalité
Compléter la mise en place du réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL)	Municipalité
Mettre aux normes d'ici 2034 les installations septiques à la source de problèmes environnementaux	Municipalité
<b>Sous-objectif 3.2 - Assurer la qualité des eaux de surface</b>	
Valoriser la revégétalisation des rives des cours d'eau	Municipalité
Valoriser l'utilisation de produits durables pour entretenir les espaces verts	CDSTV
Poursuivre la mise en place de mesures visant l'entretien durable des routes	Municipalité
Valoriser l'usage d'espèces rustiques et sensibiliser aux problématiques liées aux espèces exotiques envahissantes	Municipalité
<b>Objectif 4 - Mettre en valeur le patrimoine naturel</b>	<b>Responsable</b>
<b>Sous-objectif 4.1 - Mettre en valeur les terres agricoles</b>	
Mettre en place des mesures pour favoriser le développement d'une agriculture plurielle	CDSTV
Être partenaire pour consolider l'agriculture dans les zones agricoles et agroforestières dynamiques	Municipalité
Valoriser les actions agroenvironnementales des entreprises agricoles valérienoises	ASP
Soutenir les agriculteurs souhaitant faire des aménagements pour la biodiversité	ASP
Faire connaître le service L'Arterre pour favoriser le démarrage et transfert d'entreprises agricoles	Municipalité
Implanter un réseau d'économie circulaire entre maraîchers et agriculteurs (matériel, foin, laine, connaissances)	ASP
<b>Sous-objectif 4.2 - Mettre en valeur le milieu forestier</b>	
Permettre d'ici 2034 un accès public à un lac ou autre source baignable (sans accès pour moteur)	Municipalité
Favoriser d'ici 2034 le libre accès au territoire public	Municipalité
S'impliquer dans la démarche d'implantation d'une forêt de proximité	Municipalité
Aménager et entretenir des infrastructures permettant l'accès à des points de vue (ex. montagne Ronde)	Municipalité
S'impliquer dans la démarche de plan récréotouristique (ex. montagne Ronde, rivière Rimouski)	Municipalité
Mise à jour de la réglementation concernant le couvert forestier	Municipalité
Faire connaître et mettre en valeur les sites forestiers exceptionnels (ex. forêt rare de la Petite-Rivière-Rimouski)	Municipalité

## ENVIRONNEMENT

### Sous-objectif 4.3 - Favoriser l'implantation d'espaces verts à caractère récréatif

Poursuivre l'aménagement de l'enceinte multisport intergénérationnelle (patinoire) au Centre communautaire

Municipalité

Poursuivre l'aménagement du parc intergénérationnel au pourtour du Centre communautaire

Municipalité

Assurer le renouvellement d'équipement du Parc 0-5 ans derrière le Centre communautaire

C. Loisirs

Assurer le renouvellement d'équipement du Parc 5-12 ans derrière l'école Saint-Rosaire

C. Loisirs

Assurer le renouvellement d'équipement du Parc 12 ans et + (parcomètre)

C. Loisirs

### Objectif 5 - Diminuer la dépendance au pétrole

Responsable

#### Sous-objectif 5.1 - Favoriser le transport actif

Instaurer une traverse piétonne devant le Centre communautaire pour sécuriser l'accès

Municipalité

Mettre en place des mesures pour sécuriser le périmètre scolaire (ex. traverse piétonne, trottoir)

Municipalité

Mettre en place/diffuser des moyens novateurs pour favoriser le transport actif

CDSTV

Entretenir les trottoirs, les voies pédestres et les voies cyclables pour favoriser le transport actif

Municipalité

Disposer des supports à vélos aux endroits publics

Municipalité

Mettre en œuvre le Plan de mobilité durable

Municipalité

#### Sous-objectif 5.2 - Favoriser le transport en commun

Planter et faire connaître un système efficace de covoiturage reliant la ruralité à la Ville

CRDBSL

Diffuser aux citoyens de l'information pour faire connaître les moyens de transport en commun

Municipalité

Faire connaître aux citoyens le système de Transport collectif intra-MRC

Municipalité

Contribuer au maintien et à l'amélioration continue du système de transport collectif intra-MRC

Municipalité

Encourager le co-voiturage (ex. raccompagnement lors des événements, plateforme co-voiturage, etc.)

CDSTV

#### Sous-objectif 5.3 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) sur l'ensemble du territoire

Faire connaître les avantages de l'écoconstruction et encourager l'application générale de ces principes

Municipalité

Encourager les citoyens à adopter des pratiques d'aménagement paysager durable

Municipalité

Faire connaître aux citoyens les programmes de subventions pour rénovations écoénergétiques

Municipalité

Élaborer un projet de haies brise-vent pour déterminer les localisations les plus stratégiques

CDSTV

Planter des haies brise-vent pour réduire les dépenses énergétiques de déneigement

Municipalité



## DÉVELOPPEMENT SOCIOCOMMUNAUTAIRE

<b>Objectif 1 - Favoriser le dynamisme et une synergie dans la vie communautaire</b>	<b>Responsable</b>
<b>Sous-objectif 1.1 - Maintenir des espaces de rassemblement communautaire</b>	
Maintenir un lieu de rassemblement intergénérationnel	C. communautaire
Étudier la possibilité d'un espace café-rencontre pour briser l'isolement	C. communautaire
Maintenir un espace pour l'exposition et la réalisation des projets artistiques	Comité culturel
Maintenir un espace communautaire aménagé/animé pour les jeunes de 0-5 ans	C. Loisirs
Maintenir un espace communautaire aménagé/animé pour les adolescents (12-17 ans)	C. Loisirs
Implanter des projets en partenariats avec travailleurs de rue de la MRC pour les adolescents (ex. graffitis, cuisine, etc.)	C. communautaire
Implanter des projets en partenariats avec travailleurs de proximité pour les familles 0-5 an (ex. BiblioFablab)	C. communautaire
<b>Sous-objectif 1.2 - Consolider les liens entre les citoyen.e.s/organismes</b>	
Tenir un évènement festif annuel (ex. repas des bénévoles) pour rassembler les organismes communautaires *	Municipalité
Préparer et diffuser une trousse de bienvenue aux nouveaux arrivants	CDSTV
Encourager les initiatives communautaires décentralisées sur l'ensemble du territoire (ex. Fête des récoltes)	Municipalité
Favoriser l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les divers organismes communautaires	C. communautaire
Souligner les bons coups des entreprises/citoyens.nes	Municipalité
<b>Sous-objectif 1.3 - Favoriser l'embellissement du village</b>	
Mettre en place des projets pour rehausser l'aspect visuel des lieux publics (ex. comité, jardinières, arbres, etc.)	C. Loisirs
Implanter des œuvres d'art d'artistes locaux dans les lieux publics (exposition de photographies, etc.)	BiblioFablab
Mettre en valeur le marronnier (arbre emblématique)	Municipalité
Aménager le pourtour du Centre communautaire (ex. plantation d'arbres, arbustes, mobiliers durables)	C. Communautaire
<b>Sous-objectif 1.4 - Poursuivre la tenue d'activités diversifiées et intergénérationnelles pour la communauté</b>	
Maintenir une offre d'activités communautaires récréatives, culturelles et sportives diversifiées et accessibles	C. Communautaire
Maintenir une offre d'activités parascolaires récréatives, culturelles et sportives diversifiées et accessibles	C. Loisirs
Implanter des activités sportives intérieures diversifiées pour la communauté (pickelball, badminton, etc.)	C. Loisirs
Maintenir le service de repas communautaires publics au Centre communautaire	C. Loisirs
Implanter un service de déjeuners communautaires hebdomadaires au Centre communautaire	C. Loisirs

## DÉVELOPPEMENT SOCIOCOMMUNAUTAIRE

Maintenir le partage de diners communautaires hebdomadaires au Centre communautaire	C Communautaire
Organiser des activités intergénérationnelles diversifiées et accessibles (conférences, contes, savoir-faire, etc.)	C Fermières
Maintenir les projections ciné-discussions des Ateliers de Savoirs partagés (ASP)	CDSTV
Maintenir un offre d'activités physiques ciblées pour les aînés (pickelball, jeux de cartes, Vie-active etc.)	Club 50 ans et +
Organiser des activités festives annuelles pour la communauté favorisant mixité (FAV, Plaisirs d'hiver, etc.)	CDSTV
<b>Objectif.2 - Favoriser l'établissement et le maintien de services aux citoyens</b>	<b>Responsable</b>
<b>Sous-objectif 2.1 - Contribuer au maintien des services en place</b>	
Maintenir le service d'Accès Loisirs de Rimouski accessible aux citoyens	Municipalité
Maintenir un poste de coordination du Centre communautaire (CC)	C. communautaire
Maintenir un poste de coordination de la CDSTV pour soutien à la recherche de financement	CDSTV
Maintenir l'entretien/surveillance de l'enceinte multisport intergénérationnelle (patinoire, pickelball, etc.)	C. Loisirs
Maintenir un poste de coordination pour les Valeureux Rhizomes (VR)	C. Loisirs
Maintenir un poste de coordination des Ateliers de Savoirs partagés (ASP)	CDSTV
Maintenir une offre d'activités estivales hebdomadaires diversifiées pour pallier à l'absence de camp de jour	C. Communautaire
Maintenir un service de garde scolaire accessible	École
Maintenir le service de transport adapté en ruralité pour personnes en perte d'autonomie	Municipalité
<b>Sous-objectif 2.2 - Instaurer de nouveaux services aux citoyens</b>	
Instaurer un service d'entraide citoyenne ciblant les aînés	C. Communautaire
Implanter une ressource humaine de coordination pour le projet d'Entraide	C. Communautaire
Implanter une ressource humaine de coordination des loisirs	Municipalité
Favoriser l'accès universel aux lieux publics	Municipalité
Réaliser une étude sur les nouveaux services potentiels à instaurer	CDSTV
Implanter des services de soins de santé de proximité au village	Municipalité



© Yohann Mercier-Côté, 2021.  
Ferme du Vert Mouton

## DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ÉCONOMIQUE

Objectif 1 - Développer les services de proximité	Responsable
<b>Sous-objectif 1.1 - Favoriser l'achat local</b>	
Valoriser l'utilisation des commerces valériennois ( ex. Monnaie locale, etc.)	CDSTV
Instaurer des moyens novateurs pour distribuer les produits locaux (ex. panier valériennois, marchés publics)	CDSTV
Favoriser les partenariats et les projets communs interorganismes	C. Communautaire
<b>Sous-objectif 1.2 - Impliquer les jeunes dans les services aux citoyens</b>	
Maintenir un poste de coordination estivale pour appuyer les organismes, superviser les activités/embauche de jeunes	C. Communautaire
Favoriser l'embauche de jeunes dans l'offre de services aux citoyens (activités estivales, V.R., pelouse, pelletage, etc.)	C Loisirs
<b>Sous-objectif 1.3 - Instaurer des services facilitant la communication</b>	
Maintenir un journal de diffusion pour les nouvelles communautaires et rendre attractif son aspect visuel	C. Communautaire
Faire connaître les ressources et services disponibles sur le territoire (incl. entreprises valériennoises)	CDSTV
Mettre à jour en continu le site web et la page Facebook du Centre communautaire	C. Communautaire
Mettre à jour en continu le site web et la page Facebook municipale	Municipalité
Maintenir et publiciser la zone d'accès Internet sans fil dans les lieux publics	Municipalité
Mettre à la disposition des organismes des services de communication accessibles (ex. Canevas)	CDSTV
Sensibiliser les organismes à l'importance d'adapter le contenu des communications (handicaps visuels, etc.)	Municipalité



© Yohann Mercier-Côté, 2021.  
Coullicou à bec noir



© Yohann Mercier-Côté, 2021.  
 Ferme Valépierre

## DÉVELOPPEMENT LOCAL ET ÉCONOMIQUE

Objectif 2 - Encourager le développement résidentiel	Responsable
<b>Sous-objectif 2.1 - Développer le secteur résidentiel</b>	
Mettre en place des mesures pour sécuriser la zone piétonnière dans le périmètre urbain	Municipalité
Bonifier l'éclairage des rues pour réduire la pollution lumineuse et la consommation d'énergie	Municipalité
Favoriser l'implantation d'habitations multiples dans le secteur forestier (ex. bigénérationnel)	Municipalité
Étudier la possibilité d'ajuster le programme Habitation durable pour encourager l'écoconstruction (ex. rénovations)	Municipalité
Favoriser l'écoconstruction pour les habitations multiples dans le secteur forestier (ex. mini maison, coolbox)	Municipalité
Objectif 3 Encourager le dynamisme économique	Responsable
<b>Sous-objectif 3.1 Encourager et valoriser les pratiques agricoles durables</b>	
Instaurer des mesures pour contribuer à l'embellissement de la zone industrielle	Municipalité
Diffuser et faire connaître les avantages de l'agriculture durable (ex. permaculture)	CDSTV
<b>Sous-objectif 3.2 - Explorer le potentiel éco-touristique du territoire</b>	
Faciliter l'accès public aux sites de villégiature (ex. petite rivière Rimouski, aménagements, pêche, etc.)	Municipalité
Trouver un créneau pour attirer les touristes (ex. halte VR)	CDSTV
Publiciser et indiquer l'emplacement des lieux d'intérêt (ex. montagne Ronde)	Municipalité

## AFFAIRES MUNICIPALES

<b>Objectif 1 - Favoriser une saine gestion du personnel municipal</b>	<b>Responsable</b>
<b>Sous-objectif 1.1 - Maintenir une saine gestion du personnel municipal</b>	
Offrir aux élus/personnel municipal/organismes des formations pour les outiller (ex. communication bienveillante)	Municipalité
Mettre à jour en continu la politique de gestion du personnel municipal	Municipalité
Réaliser annuellement une évaluation du personnel municipal	Municipalité
<b>Sous-objectif 1.2 - Assurer un savoir-faire/être éthiquement responsable</b>	
Assurer le respect du code d'éthique et de déontologie pour les élus et les employés municipaux	Municipalité
Favoriser la participation des élus/employés aux formations disponibles pour parfaire les connaissances	Municipalité
<b>Objectif 2 - Favoriser une saine gestion financière</b>	<b>Responsable</b>
<b>Sous-objectif 2.1 - Gérer le budget municipal avec transparence</b>	
Présenter annuellement un bilan du financement obtenu par projet pour chaque organisme	CDSTV
Diffuser annuellement le budget municipal détaillé et vulgarisé aux citoyens/organismes	Municipalité
<b>Sous-objectif 2.2 - Maintenir de saines relations avec les organismes partenaires</b>	
Assurer une veille sur les programmes et subventions disponibles pour l'ensemble des organismes valériennois	Municipalité
Remercier officiellement les partenaires aux différents projets lors d'un évènement annuel	Municipalité
Souligner l'implication des bénévoles des organismes communautaires	Municipalité
Diffuser aux citoyens les rapports d'activités annuels des organismes	C. Communautaire



© Yohann Mercier-Côté, 2021.  
Grand-pic

## AFFAIRES MUNICIPALES

Objectif 3 - Favoriser une saine gestion environnementale	Responsable
<b>Sous-objectif 3.1 - Favoriser les saines pratiques environnementales au sein de l'organisation municipale</b>	
Optimiser la diffusion du journal municipal (WEB) (réduction de papier, etc.)	CDSTV
Prioriser l'utilisation de papier avec certification environnementale pour les impressions	Municipalité
Prioriser l'utilisation de produits ménagers durables pour l'entretien des lieux publics (produits biodégradables, etc.)	Municipalité
Sensibilisation à l'optimisation des îlots de tri	Municipalité
Planter une activité annuelle de collecte de déchets sur les bords de chemin	Municipalité
Publiciser les incitatifs environnementaux offerts aux citoyens (ex. couches lavables)	Municipalité
Mettre à la disposition des points de chute publics pour déchets récupérables (ex. batteries, etc.)	Municipalité
<b>Sous-objectif 3.2 - Encourager de saines mesures d'efficacité énergétique</b>	
Assurer le suivi de la consommation énergétique des bâtiments municipaux	Municipalité
Mettre en place une deuxième collecte annuelle de grosses vidanges et favoriser la récupération/réparation	Municipalité
<b>Objectif 4 - Favoriser une saine gestion des infrastructures et équipements municipaux</b>	<b>Responsable</b>
<b>Sous-objectif 4.1 - Maintenir une saine gestion des infrastructures et équipements municipaux</b>	
Mettre en place et diffuser une Politique de gestion des infrastructures et équipements municipaux	Municipalité
Poursuivre la démarche pour la mise en commun d'équipements et services avec les municipalités avoisinantes	Municipalité
<b>Sous-objectif 4.2 - Réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES) pour les infrastructures et équipements municipaux</b>	
Réaliser des travaux pour rendre le bureau municipal plus écoefficace	Municipalité
Favoriser le remplacement des véhicules municipaux par des modèles plus écoénergétiques	Municipalité
Valoriser l'écoconstruction pour les travaux de rénovation/construction des infrastructures municipales	Municipalité

# CONCLUSION

Le plan d'action du plan de développement durable 2024-2034 sera mis en œuvre à compter du 1er janvier 2024 par les différents organismes valériennois en collaboration avec la municipalité de Saint-Valérien tout au long de la prochaine décennie! Le bilan de ces réalisations sera présenté annuellement au public lors de l'AGA de la Corporation de développement de Saint-Valérien. Les citoyens.nes seront ainsi en mesure de suivre l'avancement de ce projet collectif durable!

Vous aimeriez en savoir plus? Les plus curieux pourront consulter en ligne la version intégrale du plan d'action incluant les indicateurs de suivi, les cibles visées, le budget ainsi que l'échéancier prévu pour la réalisation de chaque action! J'espère que vous avez apprécié cette lecture de chevet et n'hésitez pas à venir nous rencontrer si vous souhaitez vous impliquer dans la mise en œuvre de ce grand projet!



© David Ledru, 2023.

# REMERCIEMENTS

Je tiens sincèrement à remercier tous les valériennois qui ont contribué à la réalisation du plan de développement durable 2024-2034, en participant très activement aux consultations citoyennes! Vos idées étaient visionnaires, diversifiées, inspirantes et pour la plupart tout à fait réalisables sur une décennie, elles ont donc majoritairement été incluses au nouveau plan! Merci aux membres du comité, Guillaume Bazire, Mylène Joncas, Patrick Morin et Rachel Dubé pour votre participation aux rencontres mais surtout pour avoir alimenté les réflexions tout au long de la démarche!

Un merci particulier à Robert Savoie, également membre du comité et maire de Saint-Valérien, pour avoir été d'un très grand soutien du début jusqu'à la fin, plus spécifiquement pour le volet traitant des affaires municipales dont il est bien au fait! Merci à mes coéquipières Sylvie Ledru et Marie-Hélène Lagueux-Tremblay pour leurs précieux conseils concernant respectivement les actions relatives aux volets socio-communautaires et agricoles! Merci à Noémie Bureau-Civil, Carl Desrosiers, Guillaume Loiselle, Claude Ouellet, David Marsot, Jean-François Pelletier et Pascal Pettigrew qui administrent la Corporation de développement avec générosité en m'accordant toute leur confiance depuis toutes ces années!

Enfin merci à l'équipe de la MRC Rimouski-Neigette et l'Agence Well pour leur appui aux dernières étapes du processus, incluant la relecture, l'animation de la dernière consultation et l'indispensable graphisme, trois étapes bien importantes et critiques pour la finalisation du plan!

Grâce à votre apport, je suis confiante que les citoyens vont se reconnaître dans ce projet, l'aimer et par le fait même se l'approprier! On peut ainsi dire que ce nouveau plan de développement 2024-2034 est mission accomplie et que les ingrédients clés sont réunis pour ensemble le réaliser!



Diane Leclerc, coordonnatrice  
Corporation de développement de Saint-Valérien





© 2024, Municipalité de Saint-Valérien.  
Tous droits réservés.